Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20261005-D2026_124-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 OCTOBRE 2026

Date de convocation : 28/09/2026 **Date d'affichage : 28/09/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 5 octobre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; maire, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT ; adjoints, Yves LOUVEL, Sébastien BUTEAU, Anne-Sophie FOURCROY, Christelle ROUSSIER, Ophélie FROTIN, Emmanuelle ROUSSIER, Mathieu JOHAN, Anthony GACHES, Laurent BELLOIR, Marielle GARCIA ; conseillers

Était absent excusé : Philippe CHAVROCHE (donne pouvoir à Yves LOUVEL)

Secrétaire de séance : Ophélie FROTIN

35/330/124/2026
11- Objet : Validation du règlement de bibli ado

Mme Anne-Lise CRUCHON ; 2ème adjointe en charge de la jeunesse fait un compte rendu de la réunion d'information proposée aux parents des adolescents fréquentant l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) **Bibli' Ado** mis en place et géré par la municipalité de Taillis.

Cette réunion a eu lieu Vendredi 2 octobre, elle a été l'occasion de présenter le règlement intérieur de cet ACM.

Après présentation du règlement intérieur, il convient de le valider.
Ce règlement sera joint en annexe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :
- **VALIDE** le règlement intérieur de l'ACM Bibli'Ado, avec une entrée en vigueur au 06.10.2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 06.10.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE